

Islande, la possibilité d'Union



**ÉLARGISSEMENT
& GRANDE
EUROPE**

**DÉCRYPTAGE
JUILLET 2026**

Les Islandais décideront le 29 août par référendum si leur gouvernement réengage ou non les négociations d'adhésion à l'Union européenne. Posé sur fond d'interrogations économique et monétaire et de lourde incertitude géopolitique, ce choix d'un pays riche, scruté aussi par la Norvège, peut reformuler les termes de l'élargissement.

L'Europe se réinvite dans le débat politique islandais à l'occasion d'un référendum, qui ne porte pas sur l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE) en tant que telle mais sur l'opportunité d'en reprendre les pourparlers ou non. Le choix divise cette île périphérique de 370 000 habitants en quête de stabilité monétaire et de sécurité mais jalouse de son indépendance et soucieuse de préserver ses intérêts dans l'industrie de pêche.



Sébastien Maillard,
Conseiller spécial

I • Une intégration partielle

Sans adhérer à l'UE, l'Islande y est déjà étroitement liée. Elle appartient, avec la Norvège et le Liechtenstein, à l'**Espace économique européen** (EEE) depuis sa création, sous Jacques Delors, en 1994. Elle participe ainsi au marché unique, s'alignant régulièrement sur les normes européennes mais conservant des droits de douane. Comme les deux autres États de l'EEE, l'Islande est au départ membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), organisation intergouvernementale d'échanges commerciaux (dont reste aussi membre la Suisse). Depuis qu'elle l'a rejointe en 1970, l'Islande a vu la plupart de ses autres membres quitter l'AELE pour rejoindre l'Union européenne (Royaume-Uni et Danemark dès 1972, Portugal puis Suède et Finlande).

L'Islande participe aussi à plusieurs programmes et politiques de l'UE. Elle a rejoint l'espace **Schengen** de libre circulation des personnes en 2001. Elle est associée au programme **Erasmus** ainsi que, depuis 2021, au programme de recherche **Horizon**. Elle contribue aussi à la **protection civile européenne** (qui lutte par exemple contre les feux de forêt et autres catastrophes).

Reykjavik bénéficie également de **fonds de cohésion** de l'UE. Elle est intégrée au **marché européen du carbone** (ETS). Sa politique étrangère applique toutes les sanctions européennes envers la Russie depuis le début de la guerre en Ukraine.

En dehors de l'UE, outre l'AELE, l'Islande a rejoint plusieurs organisations régionales depuis son indépendance en 1944. Le pays est l'un des plus anciens membres du **Conseil de l'Europe**, rejoint en 1950, un an après sa création. Le pays est aussi **membre fondateur de l'Otan** créée en 1949. Enfin, comme le reste du continent, il participe à la **Communauté politique européenne** (CPE) depuis le lancement en 2022 de cette instance informelle.

II • Un parcours d'adhésion interrompu

C'est à la suite de la grave crise bancaire de 2008-2009, qui entraîna de rudes mouve-

ments sociaux (« révolution des casseroles »), une chute de la devise islandaise et amena la gauche au pouvoir, pour la première fois dans l'histoire du pays, que Reykjavik déposa une demande d'adhésion à l'UE, le 17 juillet 2009.

Les pourparlers débutèrent dès l'année suivante : 27 des 33 chapitres de l'acquis communautaire furent ouverts à la négociation et 11 d'entre eux parvinrent à être provisoirement fermés. Les **négociations furent suspendues fin 2013** avec le retour au pouvoir de la droite, traditionnellement souverainiste. Ce retrait unilatéral fut décidé sans consultation populaire. En 2015, le gouvernement conservateur demanda même officiellement au Conseil de l'UE de ne plus le considérer comme un pays candidat à l'adhésion.

III • Une consultation en deux temps

La question de l'adhésion européenne a refait surface avec le retour aux affaires d'une coalition dirigée par la gauche sociale-démocrate, arrivée en tête des législatives anticipées fin 2024. Cette coalition, dirigée par Kristrun Frostadottir, première ministre, s'était engagée dans son programme à organiser un référendum sur l'UE d'ici à 2027.

Les visées américaines sur le Groenland, très affirmées début 2026, ont tendu le climat géopolitique dans la région. La confusion passagère mais répétée par Donald Trump de l'île autonome danoise avec l'Islande, le 21 janvier dernier à Davos, a accentué l'appréhension des Islandais dépourvus d'armée nationale. Ce lourd contexte international a incité le gouvernement à avancé sa consultation, sur fond aussi d'interrogations économiques (lire point suivant). Le 6 mars dernier, il a annoncé la tenue d'un référendum sur l'opportunité ou non de reprendre le processus d'adhésion. Le parlement du pays, l'Althing, a officialisé au printemps la date du vote, fixée au samedi 29 août.

Ce premier référendum se borne donc à autoriser ou non le gouvernement à négocier avec l'UE l'adhésion du pays, laquelle sera soumise, en cas de oui, à un second référendum pour en valider les termes : les dérogations obtenues, les périodes transi-

toires, etc... Le gouvernement répète qu'il rejetterait lui-même un accord jugé insatisfaisant pour les intérêts du pays. Cette consultation en deux temps n'empêche pas cette première campagne référendaire de porter déjà sur les bénéfices et conditions de rejoindre les Vingt-Sept. Le gouvernement se retrouve ainsi à devoir clarifier dès maintenant ses objectifs de négociation.

IV • Les enjeux d'une adhésion

Le référendum du 29 août sert indirectement de vote sur la monnaie européenne. Le premier objectif de rejoindre l'UE pour l'actuel gouvernement à Reykjavik est en effet **d'adopter l'euro**. Économiste de formation, spécialisée en finance internationale, la jeune cheffe du gouvernement a mis en place, après son arrivée au pouvoir, un groupe d'experts chargé d'examiner les avantages et les inconvénients du maintien de la couronne islandaise par rapport à l'adoption de l'euro. Il est attendu que l'adoption ou du moins l'ancrage (comme la couronne danoise) à la monnaie unique mette fin à la **forte volatilité de la devise islandaise**. Ses fluctuations nuisent aux exportations, vitales pour cette petite économie très ouverte. L'euro réduirait aussi les coûts de transaction pour le commerce extérieur ainsi que les taux d'intérêt actuellement à des niveaux prohibitifs.

Au-delà de la monnaie, l'enjeu de l'adhésion porte sur la situation économique. L'Islande est considérée aujourd'hui **le pays le plus cher au monde**, devant la Suisse. Le niveau général des prix s'élève à 84% au-dessus de la moyenne des Vingt-Sept, selon une récente étude d'un syndicat islandais. Les denrées alimentaires sont en particulier chères (en moyenne, 55% au-dessus du niveau de l'UE, d'après l'Autorité islandaise de concurrence). Alors que la croissance reste modérée à 1,8% cette année, selon le FMI, l'inflation dépasse les 5% et la banque centrale peine à la contenir. Les Islandais se retrouvent dans la situation paradoxale d'afficher un des PIB/habitant des plus hauts, reflétant un niveau de vie élevé, tout rencontrant un problème récurrent de pouvoir d'achat en raison de la fluctuation des prix, des taux d'intérêt et du taux de change. **Le coût de la vie varie d'un mois à l'autre.**

Le niveau très élevé des prix est dû à des hausses annuelles de salaires importantes, fruits de négociations syndicales sectorielles. Le salaire annuel brut moyen (hors secteur public) s'élève à près de 86 000€, selon l'OCDE (contre 46 000€ en France). L'inflation est aussi nourrie par un marché immobilier très tendu, en raison d'un manque structurel d'offre, et plus récemment par une hausse des coûts des transports à la suite d'une nouvelle taxation kilométrique. Une adhésion européenne agirait favorablement contre l'inflation en éliminant les droits de douane, qui restent élevés avec le marché européen, premier débouché du pays. Rejoindre l'UE s'attaquerait plus généralement au manque de concurrence d'une **petite économie très ouverte mais concentrée dans certains secteurs**. Cela lui permettrait enfin de ne pas risquer de subir les mesures de rétorsion commerciale que l'UE met en place pour défendre son industrie, comme dans la métallurgie.

Autre grand enjeu motivant l'adhésion, la sécurité. L'Islande est une **île périphérique de l'Atlantique-Nord, sans armée** bien que dans l'OTAN et sans aucune expérience de guerre. Elle est liée depuis 1951 aux États-Unis par un accord de défense mais s'interroge sur sa validité alors que les Américains ont fermé leur base en Islande en 2006. Le pays n'a que ses propres garde-côtes. Plus largement, le gouvernement s'interroge sur la viabilité de la solidarité transatlantique au moment où la menace russe ne cesse d'être repérée jusque dans ses eaux. Plus largement, rejoindre l'UE manifesterait l'attachement d'un **pays sans capacités de défendre ses intérêts par la force** et désireux de consolider « le libre-échange et un ordre fondé sur des règles », comme l'a résumé le ministre islandais des finances, Dadi Mar Kristofersson (Reuters, 17/06/26). Sans forces militaires propres, ni industrie de défense, le pays s'est toute-fois engagé à porter son niveau de dépense en infrastructures de défense à 1,5% du PIB contre 0,92% aujourd'hui, et seulement 0,2% encore récemment. L'Islande contribue moins à l'effort collectif de défense que le Monténégro, autre membre de l'OTAN, pour-tant bien moins prospère.

V • Les termes d'un débat ouvert

Les sondages au début de l'été diffèrent selon qu'il s'agit de rouvrir le processus d'adhésion, sans préjuger de l'issue de la future négociation (environ 53% d'Islandais favorables contre 47%, d'après un sondage Maskina du 16 juin), ou de l'adhésion européenne proprement dite (46% pour, 39% contre et environ 15% indécis).

Le débat le plus houleux porte sur la **pêche**. Une adhésion à l'UE impliquerait la perte de la maîtrise nationale des ressources maritimes islandaises et leur partage avec les Vingt-Sept à travers la fixation de quotas annuels de captures autorisées par espèces. Une participation à la politique commune de la pêche entraînerait aussi l'ouverture des eaux islandaises aux flottes étrangères. La question est de taille pour ce pays, où la **pêche est une industrie très dynamique et mécanisée**, qui a engagé de lourds investissements dans la pisciculture. Le secteur représente 6% du PIB et 40% de ses exportations (en valeurs), tournées principalement vers le marché européen. Concentré entre les mains de quelques acteurs influents, ceux-ci font campagne pour le non. Ils trouvent des relais dans l'opposition conservatrice et des médias.

Emblématique des atteintes à la souveraineté d'une île jalouse de son indépendance gagnée sur le Danemark, la pêche comporte aussi une **dimension identitaire**. L'adhésion européenne remettrait notamment en cause la pêche à la baleine, qui participe moins à l'économie qu'à l'affirmation culturelle de l'Islande.

Si la pêche cristallise un rejet catégorique de l'Europe, les autres secteurs significatifs de l'économie que sont la pharmacie, l'énergie et l'aluminium, se montrent plus partagés. Au point que le patronat n'a pas pris de position publique claire à ce stade sur le référendum.

Sociologiquement, le débat européen oppose une **population rurale eurosceptique** à une population urbaine, concentrée à Reykjavik, en large majorité favorable à la reprise des négociations avec l'UE. Plus directement touchée par le coût de la vie, en particulier du logement, la jeunesse est plus sensible aux arguments de stabilisation économique et monétaire que permettrait une adhésion.

Les moins de 30 ans se déclarent les plus ouverts aux négociations d'adhésion (63% favorables), selon un sondage Gallup du 26 juin dernier. L'enjeu pour le gouvernement durant la campagne en cours est de parvenir à la mobiliser ainsi que la société civile pro-européenne. Tous les foyers recevront en août une brochure d'information impartiale sur le référendum. Le gouvernement ne s'attend aucunement à un oui net, favorable à l'UE, mais espère que l'emporte un **oui peut-être**, « pour voir » ce que les négociations donneraient.

VI Des négociations accélérées

Comme souligné par le gouvernement, le référendum ne porte ici que sur la reprise des pourparlers d'adhésion, sans préjuger de leur issue. Mais un premier oui, s'il était de nette ampleur, pourrait en pré-annoncer un second de confirmation. Un non, en revanche, n'entraînerait a priori pas le départ de la première ministre, qui compte conserver son poste. Son capital politique s'en trouverait cependant entamé.

En cas de victoire du oui, compte tenu du degré d'avancement de la négociation précédente et de l'alignement du pays avec les standards européens du marché européen ainsi que sur le plan démocratique, le **processus d'adhésion pourrait être rapide** comparé aux autres candidatures en cours. Reykjavik n'aurait aucun intérêt à ce que les pourparlers ne s'enlisent, au profit de l'opposition à l'entrée. Il serait au contraire pressé de conclure.

Pour gagner le second référendum sur l'adhésion, le gouvernement sait qu'il sera d'abord jugé sur le sort réservé à la pêche islandaise. Il souhaiterait **négozier une exemption** du pays de la politique européenne de la pêche. Mais un tel opt-out serait un irritant pour d'autres Etats membres, en particulier pour l'Irlande et les Pays-Bas, qui réclameraient un même traitement pour leur propre industrie de pêche. Sans compromis, la ratification du traité d'adhésion, qui exige l'unanimité des Vingt-Sept, se retrouverait bloquée.

VII • Au-delà de l'Islande

L'entrée du pays dans l'UE concerne tout autant les Vingt-Sept. Hormis la question délicate de la pêche, il est attendu qu'ils accueillent favorablement un membre considéré irrécusable sur le **respect de l'État de droit**, qui renforcerait la sensibilité du bloc aux questions liées aux droits de l'Homme et à l'égalité femmes-hommes et, enfin, qui serait un **nouveau contributeur net** au budget européen.

Une telle adhésion, à laquelle est favorable la Commission européenne, reposerait par ailleurs le débat sur l'élargissement au sein de l'UE en termes plus positifs. Il démontrerait une attractivité européenne même auprès des pays les plus aisés du continent, bénéficiant d'une bonne image. Une adhésion de l'Islande présenterait **l'élargissement sous un autre jour** et couvrant une autre aire géographique européenne.

Les Norvégiens seront également attentifs aux résultats référendaires. Une adhésion de l'Islande dans un futur proche entraînerait sa sortie de l'Espace économique européen. La Norvège s'y retrouverait seule avec le Liechtenstein hors de l'UE et entourée plus encore d'États membres. La pérennité de l'EEE serait soulevée. En fonction de ce que l'Islande obtiendrait dans ses négociations d'adhésion, en particulier dans le secteur de la pêche sensible aussi pour Oslo, le gouvernement norvégien actuel, favorable à rejoindre l'Union, pourrait relancer à son tour la candidature du pays. Mais cela devrait dépendre aussi de l'évolution des sondages. Les Norvégiens ont déjà refusé à deux reprises, en 1972 puis en 1994, d'adhérer.

L'opinion publique y reste aujourd'hui très divisée sur le sujet.

Si un processus d'entrée de l'Islande devait se réengager, la France, de son côté, mise prudemment sur un éventuel futur **couplage de la ratification de cette adhésion avec celle à venir du Monténégro**, pays-candidat le plus avancé dans ses négociations¹. Ce couplage pourrait faciliter une ratification parlementaire, qui reste très exigeante². Considérant l'hypothèse d'un non islandais le 29 août très plausible, Paris se garde de tout appui à l'adhésion dans la campagne islandaise afin de limiter le contre-effet d'un rejet sur la dynamique d'élargissement à l'œuvre ailleurs en Europe. D'où un engagement public français très limité. **Un éventuel refus islandais doit rester un échec pour Reykjavik, sans effet au-delà.** Cependant, il reste fort possible qu'un non islandais trouverait quelque écho dans un débat européen qu'il ouvrirait sur l'élargissement. Les partis hostiles à ce processus ne manqueraient pas de s'en emparer.

- 1 Maillard, S. « [Monténégro, le petit premier de l'élargissement](#) », Décryptage, Institut Jacques Delors, mars 2024
- 2 Macek, L. « [Le référendum français sur les adhésions à l'UE : une bombe à retardement à désamorcer](#) », Décryptage, Institut Jacques Delors, Avril 2026

Directrice de la publication : Sylvie Matelly • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • Mise en pages : Marjolaine Bergonnier • © Notre Europe - Institut Jacques Delors

Institut Jacques Delors

Penser l'Europe • Thinking Europe • Europa Denken
17 rue d'Antin, 75002 Paris, France
www.delorsinstitute.eu • info@delorsinstitute.eu

L'Institut Jacques Delors est une entité de la Fondation Jacques Delors Friends of Europe

